

Expert/e-comptable DF



Nature des tâches

Lors de la clôture annuelle des comptes, les experts- et les expertes-comptable s'occupent de réviser les livres de comptes (comptabilité) et le bilan de clôture.

L'objectif principal est de déterminer si les livres sont tenus de façon adéquate et correcte. Les stocks doivent apparaître au bilan et être évalués en fonction de la législation et des statuts applicables. Les professionnels exercent un métier de confiance : ils portent une lourde responsabilité et sont tenus au secret professionnel. Ils travaillent dans des sociétés de fiducie et d'expertise, dans des grandes entreprises nationales et internationales et au sein de l'administration fiscale.

Conditions d'admission

- a) Brevet fédéral d'agent fiduciaire ou de spécialiste en finance et comptabilité ou
- b) diplôme d'une école supérieure en économie, informatique de gestion ou économie bancaire ou
- c) titre d'une haute école spécialisée, d'une université ou doctorat d'économie politique et
- d) 7 années d'expérience commerciale et au moins 3 années de pratique professionnelle qualifiée.

Intérêt pour la comptabilité, les questions juridiques et l'économie d'entreprise ; compréhension des situations complexes, confidentialité, assurance de soi, goût pour les chiffres, pensée analytique ; capacité à formuler intelligemment les procédures complexes.

Formation

4 ans de formation en cours d'emploi.

Diplôme de fin d'études : examen professionnel supérieur.

Perspectives

Perfectionnement : cours des écoles de commerce et de cadre, littérature spécialisée et sessions, congrès et conférences.

Spécialisation dans le domaine : du contrôle interne et externe, du contrôle bancaire, de l'expertise fiscale nationale et internationale, de l'industrie, des banques, de l'administration publique.

Expert/e fiscal/e diplômé/e, expert/e en finance et controlling diplômé/e, analyste financier/ère et gestionnaire de fortunes diplômé/e etc.